ENSFEA
Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

La santé et la sécurité au travail en aménagements des espaces

Programme régional de formation - PRF

RESPONSABLE DE LA FORMATION
CORNEILLE Bruno

INTERVENANTS
CORNEILLE Bruno - Enseignant-formateur en aménagement des espaces
Animatrice·teur nationale du réseau S&ST (DGER – SDPOFE – BAEVS

PUBLIC
Tous les acteurs éducatifs et enseignants des disciplines générales et professionnelles des filières en bac professionnel du secteur des aménagements.
Une attention particulière sera portée aux demandes émanant de l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative d'une filière.

DATES ET LIEU
En fonction des demandes / formation hybride possible

DUREE DE LA FORMATION
2 jours (les deux journées peuvent être dissociées)

NOMBRE DE PARTICIPANTS
De 6 à 12

La santé et la sécurité au travail (S&ST) (à ne pas confondre avec la formation Sauveteur Secouriste au Travail) est l'un des axes prioritaires de la politique publique du ministère en charge de l'enseignement agricole, porté par la DGER.

Malgré le nombre important de ressources et de connaissances (normes, procédures, réglementations, …) engrangées sur ce sujet depuis de nombreuses années, les accidents, certes en diminution dans certains secteurs professionnels, restent malheureusement encore trop nombreux, et notamment lors des périodes de formation en milieu professionnel et des stages des jeunes en formation. Les apprenants, pour la plupart en pleine adolescence, ne semblent pas concernés par le sujet. En effet, leurs maturations et développements perceptif, émotionnel, affectif et cognitif ne sont pas achevés.

Certes, différentes actions de formation et de sensibilisation sont couramment menées auprès des apprenants des filières professionnelles. Mais celles-ci ne semblent pas faire évoluer considérablement la situation. En effet, soit elles sont le plus souvent juxtaposées au fil de l'année, et peu connectées au dispositif de formation, soit elles sont décontextualisées des apprentissages et des situations professionnelles. Il nous semble donc important que les apprenants apprennent à mobiliser les règles, les procédure en situation sur un temps long et au cours des différentes séances d'enseignement/ apprentissage.

Alors, comment, face à ces différents constats, faire en sorte que les difficultés évoquées soient pensées collectivement, et ce afin de passer d'une simple logique prescriptive à une logique réellement éducative. En somme, comment passer des normes aux actes ?

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

2 route de Narbonne
BP 22687
31326 Castanet Tolosan Cedex
Tél : +33 (0)5 61 75 32 32

CONTACT
Service formations : **Brigitte Péral**
@ : brigitte.peral@ensfea.fr
Tél : 05 61 75 34 73

ENSFEA
École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

OBJECTIF : Concevoir un dispositif de formation pour éduquer aux risques professionnels.

♦Accompagner l'équipe enseignante à se projeter sur l'ensemble d'un cycle de formation.

♦Mobiliser les différents éléments composant un dispositif.

♦Dépasser la sécurité normée pour aller vers un sécurité en actes.

♦Formaliser un dispositif d'éducation aux risques professionnels.

OBJECTIF : Connaître et maitriser les outils d'explicitation pour analyser l'activité d'une personne.

♦Analyser l'activité d'une personne à l'aide du modèle de l'action.

♦Mobiliser différents outils pour analyser le travail.

♦concevoir des retours d'expériences des apprenants.

TARIF

♦ se renseigner auprès du service formation continue de l'ENSFEA

CONTENU & ORGANISATION

Première journée :

♦ Apports sur les contextes réglementaires sur la Santé et la Sécurité au Travail (S&ST) dans l'enseignement agricole : les ressources mobilisables (1h).

♦ Appropriation du stage collectif VVMP dans les cycles Bac. Pro mise en oeuvre à la rentrée 2024 (1h).

♦ Conception en groupes interdisciplinaires d'un dispositif de formation pour éduquer aux risques professionnels (4h).

♦ Identification des intérêts / limites / leviers pour une mise en oeuvre opérationnelle (1h).

Seconde journée :

♦ Présentation du modèle de l'action développé par la psychologie du travail (1h).

♦ Présentation des différents outils pour analyser le travail : instruction au sosie, entretien d'explicitation, autoconfrontation (1h).

♦ Ateliers d'analyse de pratiques pour maîtriser les outils : explicitation, instruction au sosie, auto-confrontation (2h30)

♦ réflexion collective pour penser des séances de retours d'expérience avec des apprenants (2h30)

PREREQUIS

♦ aucun

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

2 route de Narbonne
BP 22687
31326 Castanet Tolosan Cedex
Tél : +33 (0)5 61 75 32 32

CONTACT
Service formations : **Brigitte Péral**
@ : brigitte.peral@ensfea.fr
Tél : 05 61 75 34 73